

LES COMMUNAUTÉS RACONTENT LEUR PROPRES HISTOIRES : nos expériences de la surveillance communautaire



photo : Nazdeek

Coordonné par le Groupe de travail du Réseau DESC sur la surveillance
avec la participation de huit organisations membres du Réseau DESC

Table des matières

Introduction	2
A. Conception d'une stratégie de surveillance	6
B. Collecte des données	10
C. Analyse des données	12
D. Utilisation des données	14
E. Incidence de la surveillance communautaire sur les luttes en faveur des DESC	16
F. Défis et rôle potentiel de la surveillance communautaire au sein du Réseau DESC	19
Études de cas	21

Introduction

Qu'est-ce que le Groupe de travail du Réseau DESC sur la surveillance ?

Nous sommes un groupe d'organisations de partout dans le monde qui travaillons en collaboration dans le but d'assurer la justice économique et sociale. L'un des grands principes de notre réseau consiste à veiller à ce que nos activités soient fondées sur les expériences vécues des victimes de violations des DESC et d'injustices sociales. Nous y parvenons principalement en nous efforçant d'assurer l'inclusion et le leadership des mouvements sociaux et des organisations de base.

En tant que [Groupe de travail du Réseau DESC sur la surveillance](#) (GTS), nous reconnaissons le rôle fondamental que jouent les données et les faits pour ce qui est de promouvoir la justice sociale et de concevoir la surveillance communautaire comme une approche fondamentale pour produire des données relatives aux DESC – approche qui met les communautés au centre des processus de surveillance et de documentation.

De quoi traite ce document ?

La surveillance communautaire est une démarche par laquelle les populations recueillent et analysent des données concernant des questions qui les touchent, afin de s'organiser, faire campagne et plaider en faveur de leurs droits et de changements structurels plus larges.

Tout au long de l'année qui vient, en tant que membres du GTS, nous nous associerons à d'autres membres du Réseau DESC pour mener une réflexion collective et échanger des informations sur des moyens de centrer les perspectives des populations directement touchées par des violations des DESC. Ce document d'information est une première étape de cette réflexion, qui répond particulièrement à la question : Que signifie concrètement le fait que les processus de surveillance soient « communautaires » ?

Huit organisations membres du Réseau DESC se sont consacrées à cette question en examinant le rôle des communautés dans les processus de surveillance et de documentation présentés dans ce document — initiative issue d'une discussion stratégique que nous avons tenue en septembre 2017. (L'ensemble des brèves études de cas sur le travail ces organisations se trouve à la fin de ce document.)

Après un survol de nos activités en matière de surveillance communautaire, le présent document examine différentes méthodes utilisées pour la conception de projets de surveillance et la collecte et l'analyse de données. Il présente en conclusion des réflexions des membres sur les impacts et les défis de la surveillance communautaire à court et à long terme.

Organisations apparaissant dans ce document :

- Forum Asie-Pacifique sur les femmes, le droit et le développement (APWLD)
- Asociación Civil por la Igualdad y la Justicia (ACIJ, Argentine)
- Fundar-Centro de Análisis e Investigación (Fundar, Mexique)
- Hakijamii (Kenya)
- International Accountability Project (IAP, international)
- Nazdeek (Inde)
- Participation and Practice of Rights (PPR, Irlande du Nord)
- Video Volunteers (VV, Inde)

Aspects ayant fait l'objet d'une surveillance :

Dans tous les projets analysés, nous travaillons aux côtés de nos communautés pour assurer la surveillance de différents aspects, notamment :

- La prestation de services publics favorisant la réalisation de droits socio-économiques, comme le droit au logement, à l'eau et à l'assainissement, et le droit à la santé maternelle et infantile (ACIJ, Hakijamii, Nazdeek, PPR et VV)
- Les affectations budgétaires et les dépenses (Hakijamii, ACIJ et Nazdeek)
- Les projets d'infrastructure et de développement financés ou exécutés par des États ou par des institutions internationales, comme la Banque mondiale et l'Union européenne (IAP, Fundar et ACIJ)
- Les changements résultant du travail d'organisation, de mobilisation et de campagne des femmes et les besoins des mouvements de base pour ce qui est d'améliorer l'efficacité de ces actions (APWLD)

Méthodes de collecte des données

- Outils d'enquête sur papier : enquêtes de porte à porte, discussions de groupe et entretiens (Fundar, IAP, Nazdeek et PPR)
- Demandes au titre du droit à l'information, DAI (Hakijamii, Nazdeek et ACIJ)
- SMS, messages texte technologies du Web (Hakijamii, Nazdeek et ACIJ)
- Supports visuels, tels que vidéos et photos (VV, PPR et Hakijamii)

- Méthodes participatives, telles que narration de récits et journaux personnels, cartographie cognitive des problèmes, cartographie du pouvoir et cartographie communautaire (APWLD, PPR)

Qui a effectué la surveillance ?

- Le personnel des organisations (ACIJ, IAP et Fundar)
- Des dirigeant-e-s communautaires et activistes formés (Nazdeek, VV, IAP et APWLD) ou des groupes plus larges de la communauté (ACIJ, Hakijamii et PPR)

Type de produits obtenus :

Données pour les processus de budgétisation participative, rapports quantitatifs et qualitatifs, infographies, cartes, pièces judiciaires, vidéos, photos et autre matériel de plaidoyer

Comment les données ont été utilisées :

- Pour discuter des constatations et demander des comptes dans les réunions avec les autorités – Dans les recours judiciaires et non judiciaires (ex. mécanismes de règlement des griefs et conduite de litiges)
- Aux fins de plaidoyer politique
- Dans le cadre de campagnes de sensibilisation de l'opinion publique (ex. protestations, manifestations de rue et activités médiatiques)

A. Conception d'une stratégie de surveillance

De qui relève le processus de surveillance ?

Les processus de surveillance s'inscrivent souvent dans le cadre d'une stratégie plus large de campagne de plaidoyer menée par des communautés ou par des organisations membres. La définition des besoins en matière de surveillance et la conception des étapes du processus de surveillance supposent nécessairement de déterminer de qui relève le contenu et, en même temps, qui en contrôle le résultat.

Pour que les membres des communautés s'approprient les stratégies de surveillance, les décisions concernant l'étendue, les stratégies et les méthodes de collecte et d'analyse des données, et l'utilisation des données doivent être prises avec la participation utile de la communauté. Dans toutes nos activités, les communautés participaient et contrôlaient la conception du processus à différents degrés.

Comment avons-nous déterminé les aspects à surveiller ?

En général, le choix des aspects précis à surveiller est fonction des :

- A. besoins et priorités des communautés – souvent dans le cadre d'alliances plus larges – en prêtant une attention particulière à certains groupes, tels que les femmes.
 - B. normes relatives aux droits humains, dispositions réglementaires et législatives en vigueur – qui servent de cadre pour la collecte de données et les actions de plaidoyer
- Les deux éléments occupent une place centrale dans la conception des processus de surveillance, mais la relation entre les deux varie selon les pratiques des membres du GTS. La définition des aspects à surveiller pouvait dépendre entièrement des aspects sur lesquels les communautés voulaient recueillir des données (VV, PPR et APWLD) et/ou des lois, politiques et normes relatives aux droits humains en vigueur, lesquelles offrent un cadre permettant aux communautés de définir l'étendue de la surveillance (APWLD, Nazdeek, IAP, ACIJ et Fundar).

Surveillance, recherche et apprentissage comme construction d'un mouvement féministe

APWLD a employé une approche appelée [recherche-action participative féministe \(RAPF\)](#) pour accompagner des militantes de la base dans la réalisation de recherches, d'analyses et d'actions collectives fondées sur des faits. Reconnaissant que toutes les formes de connaissances et de données factuelles sont genrées, la RAPF remet en question les structures de pouvoir et les normes existantes qui définissent qui sont ceux dont les connaissances sont légitimes, et renforce le pouvoir d'action des femmes marginalisées en tant qu'expertes de leur propre vie.

Se fondant sur la construction de mouvements, la RAPF offre aux militantes un espace où apprendre, mettre en relation et amplifier leurs luttes pour la justice sociale en examinant leurs expériences, leurs réponses et leurs besoins et en y réfléchissant. Par exemple, le projet [“Amplifying Voices. Strengthening Feminist Movements for Development Justice”](#) réunissait 10 organisations locales de femmes rurales, autochtones, migrantes et urbaines pauvres (RAMUP). De jeunes chercheuses ont été identifiées par chaque organisation pour étudier trois questions :

1. Quels sont les principaux problèmes que nous rencontrons ?
2. Quels sont les faits ?
3. Quels sont les espaces où amener des changements et qui détient le pouvoir ?

La recherche a porté sur des questions liées à la croissance des inégalités (de richesse, de pouvoir et de ressources) et aux pratiques injustes de développement et d'exploitation en partant des expériences vécues des femmes RAMUP pour orienter les actions collectives de plaidoyer et de campagne. Plus important encore, le processus de RAPF a permis aux organisations locales de suivre les changements qu'elles opèrent dans leur milieu et de réfléchir et améliorer leurs objectifs et stratégies en vue d'amener des changements structurels à long terme. (voir section D)

Les données ont été recueillies à l'aide de méthodes participatives, définies par les organisations locales et les communautés à l'étape de la planification et perfectionnées en cours de route. Les méthodes utilisées étaient, entre autres, les suivantes : discussions de groupe, observations participatives, narration de récits personnels et méthodes de cartographie (telles que cartographie du pouvoir), structuration participative des problèmes et cartographie communautaire. Les méthodes ont été sélectionnées en fonction de leur utilité pour la communauté — ainsi, dans une communauté où le niveau d'alphabétisation est faible, la priorité pouvait être donnée aux images, aux illustrations et aux récits oraux.

Décider qui recueille les données et par quels moyens

Le choix des moyens par lesquels se fera la collecte de données influe nécessairement sur le choix des personnes qui s'en occuperont. Par exemple, l'utilisation de questionnaires ou d'enquêtes écrites pourrait représenter un obstacle pour les personnes peu alphabétisées, tandis que les vidéos et les messages de texte pourraient être plus accessibles. La manière dont les données seront utilisées et par qui dépendra par ailleurs du choix des personnes qui les ont recueillies.

Faire entendre les voix des communautés dans les processus de consultation des projets de développement

Fundar appuie les communautés autochtones au Mexique qui sont touchées par de grands projets d'infrastructure en assurant la surveillance des processus de consultation menés par le gouvernement auprès des communautés concernées. Au moyen d'entretiens et de témoignages, de demandes au titre du droit à l'information et de l'examen de la documentation officielle, Fundar réunit des données factuelles dont se servent les communautés concernées (et d'autres groupes de la société civile) pour mieux se faire entendre dans les processus de consultation, remédier à certains cas de violations et, plus généralement, soutenir les luttes pour les droits fonciers des peuples autochtones. Bien que la collecte de données ne soit pas effectuée directement par les membres des communautés, la fonction de vigilance neutre assumée par Fundar garantit un degré plus élevé de neutralité et d'indépendance qui permet de légitimer les [données recueillies](#).

Certaines organisations travaillent avec des bénévoles communautaires (des mentors-formateurs et formatrices dans le cas d'APWLD) à l'élaboration d'outils et de stratégies de collecte de données. Dans d'autres cas, les organisations effectuent elles-mêmes la collecte de données, à la demande des communautés et en fonction des besoins définis par les membres des communautés (voir l'exemple de Fundar cité précédemment).

D'autres organisations mettent plutôt en place un mécanisme ou une procédure permettant aux membres des communautés de réunir et communiquer des données concernant des droits et prérogatives spécifiques. Dans de tels cas, ce sont les communautés qui assurent la surveillance, mais selon les moyens mis en place par les organisations. Ces stratégies peuvent être particulièrement efficaces pour la collecte à grande échelle de données à jour de sorte qu'elles puissent servir à des fins de plaidoyer. (Ex. Caminos de Villa d'ACIJ et le projet SMS de Nazdeek – voir section C).

Une approche communautaire de la réalisation progressive des DESC

En Irlande du Nord, Participation and the Practice of Rights (PPR) accompagne les communautés dans la création de leur propre processus de surveillance, s'assurant ainsi que

les membres des communautés s'approprient et contrôlent le processus du début à la fin. Des groupes communautaires ou des particuliers sollicitent le soutien de PPR pour renforcer leurs luttes et travaillent avec l'organisation pour pouvoir élaborer des stratégies de campagne qui correspondent à leurs besoins et à leurs capacités.

Une fois que les membres des communautés ont identifié des problèmes particuliers qui les touchent, PPR les aide à recueillir des données pour établir un scénario de référence (par ex. qui sont les personnes touchées par le problème en question, en quoi elles ont été touchées et combien elles sont), élaborer des stratégies et des outils de collecte des données et réunir les données. À partir de ce scénario de référence, et tenant compte des obligations juridiques qui incombent à l'État, les membres des communautés définissent des indicateurs et des critères relatifs aux droits humains afin d'amener l'État, et ses organismes, à répondre de ses obligations. Les indicateurs visent à mesurer la réalisation progressive des DESC sur une période de temps déterminée, de façon à [répondre aux besoins concrets des membres des communautés](#).

B. Collecte des données

Pour assurer la participation des membres des communautés à la collecte de données, il faut trouver des méthodes et des outils qu'ils et elles seront en mesure d'utiliser. En règle générale, les organisations travaillent avec des groupes de bénévoles communautaires qui effectuent la collecte des données. Le processus commence habituellement par une prise de conscience ferme et partagée des droits et prérogatives, ainsi que par un renforcement des techniques de documentation et d'enquête. Les organisations travaillent ensuite avec des bénévoles à l'élaboration d'outils de collecte de données qui soient accessibles, faciles à utiliser et qui permettent d'obtenir des informations que les bénévoles sont en mesure de recueillir. Par exemple, Hakijamii forme des bénévoles communautaires à l'utilisation de demandes au titre du droit à l'information (DAI) pour solliciter des données sur les affectations budgétaires concernant les droits économiques et sociaux. Les informations recueillies sont ensuite évaluées au regard de la prestation concrète de services dans leurs communautés. Video Volunteers a, d'autre part, formé plus de [200 correspondants communautaires](#), qui réalisent des vidéos sur des questions de la vie quotidienne qui les touchent ou qui touchent leur communauté. L'utilisation de technologies peut faire de la surveillance un processus plus inclusif en surmontant les obstacles de l'analphabétisme et l'utilisation de vidéos permet particulièrement de communiquer le point de vue des membres des communautés à travers leurs récits saisissants (voir les exemples d'utilisation de technologies pour la collecte des données et le plaidoyer présentés plus bas).

Mise en relation de communautés touchées par des projets de développement dans différents pays afin de raconter leur histoire collective

International Accountability met en relation des processus de surveillance se déroulant au niveau communautaire pour raconter une histoire plus large et orienter le plaidoyer collectif. En 2013, IAP a mis sur pied une [équipe mondiale de plaidoyer](#), qui comprenait des communautés touchées par des projets de développement (financés par des institutions financières internationales) dans huit pays différents. IAP a sélectionné et formé une ou un activiste-organisateur de chaque communauté aux techniques de recherche et de plaidoyer, facilité un processus collectif de définition de questions de recherche et élaboré une stratégie de plaidoyer qui a été appliquée dans les communautés locales, ainsi qu'à l'échelle mondiale. Les données ont été recueillies à l'aide d'enquêtes et d'entretiens et utilisées à des fins de plaidoyer au niveau local.

Une analyse plus approfondie a été effectuée en examinant les constatations faites dans les différentes communautés et en élaborant un récit collectif autour de questions liées aux projets de développement. Cela a permis d'élaborer des recommandations générales s'appliquant à toutes les communautés et visant à assurer la participation des communautés à la conception et à la mise en œuvre des projets de développement dans le respect de leurs droits fondamentaux, traiter adéquatement les questions de réinstallation et de relocalisation et garantir que les responsables des préjudices subis répondent de leurs actes. La stratégie mondiale de plaidoyer comportait des réunions avec des fonctionnaires de la Banque mondiale et du gouvernement des États-Unis afin d'influencer leurs processus décisionnels concernant les projets de développement. Ces recommandations générales ont servi à orienter la stratégie d'intervention et d'organisation d'IAP pour les années à venir.

C. Analyse des données :

L'analyse de données peut souvent être une étape plus technique, où des organisations alliées aux communautés ont tendance à jouer un rôle prépondérant, effectuant généralement une première analyse pour ensuite valider et examiner les constatations avec les membres des communautés.

PPR et Hakijamii facilitent des processus permettant aux membres des communautés d'examiner les données recueillies, leur donner un sens collectivement et les utiliser pour formuler des demandes concrètes assorties de délais auxquelles les autorités publiques compétentes devraient donner suite. Le personnel de Video Volunteers aide les correspondant-e-s à monter les vidéos filmés par les correspondant-e-s communautaires et les montrent aux fonctionnaires concernés. Il arrive parfois que Video Volunteers décide d'apporter un appui supplémentaire à certains vidéos, mettant les correspondant-e-s en lien avec d'autres ONG concernées pour amplifier et renforcer leurs actions de plaidoyer.

La valeur ajoutée des technologies pour la collecte, le regroupement et la visualisation des données

L'absence de données ventilées sur l'accès des femmes (autochtones) adivasi aux services de santé maternelle dans les plantations de thé constitue un problème pour les groupes locaux qui plaident en faveur d'une amélioration des conditions de vie et de travail des travailleuses et travailleurs des plantations de thé en Assam (Inde). De même, à Buenos Aires, en Argentine, ACIJ a fait valoir que la transparence quant aux modes d'exécution des travaux publics dans les quartiers informels était essentielle pour que ces zones puissent avoir accès à des services suffisants.

Pour faire face à ces difficultés, les deux organisations ont décidé de tirer profit des technologies afin d'améliorer l'efficacité de la collecte, du regroupement et de la visualisation des données. « [End maternal mortality now](#) » (« endmmnow »), une plateforme lancée par Nazdeek en 2014, permet aux femmes vivant dans les zones de plantation de thé de dénoncer des violations de leur droit à la santé et à la nutrition par SMS à l'aide de codes numériques correspondant aux types de violations et à des lieux précis (ex. centres de soin et points de distributions des rations alimentaires). À travers la plateforme, Nazdeek et des communautés alliées recueillent des données à jour presque en temps réel provenant de zones qui seraient autrement difficiles à atteindre (du fait qu'elles sont éloignées et peu accessibles). De plus, la plateforme en ligne regroupe et mappe les données obtenues de façon à ce qu'elles soient non seulement publiquement accessibles mais aussi visuellement attrayantes. En 2016, la plateforme a été élargie pour surveiller les conditions de santé, d'alimentation, de l'eau et de l'assainissement dans les quartiers informels de Delhi. De la même manière, [Caminos de Villa](#) d'ACIJ réunit, mappe et partage des données

essentielles concernant les travaux publics et les projets d'infrastructure dans les quartiers informels de Buenos Aires. Le personnel d'ACIJ recueille des données techniques sur des projets en cours (par ex. ressources affectées, échéanciers de mise en œuvre et organismes concernés), qui sont chargées sur le site Web et utilisées par les membres des communautés pour évaluer la mise en œuvre des projets sur le terrain. La plateforme permet la transmission d'informations dans deux sens : d'ACIJ aux communautés (et au public en général) concernant le détail des projets en cours dans leur zone, et des communautés à ACIJ (et aux autorités publiques concernées) concernant leur mise en œuvre concrète. À l'instar du « endmmnow » de Nazdeek, le projet Caminos de Villa permet aussi le regroupement et la visualisation de grandes quantités de données, quoique dans ce dernier cas, les communautés participantes doivent avoir atteint un niveau d'alphabétisation plus élevé pour pouvoir utiliser la plateforme et comprendre les données. Pour combler cette disparité, ACIJ tient des réunions communautaires afin d'examiner les données recueillies et ajouter de nouvelles données à la plateforme. Si les technologies ont l'avantage certain d'améliorer l'efficacité de la collecte et de l'analyse des données, les processus à base technologique demandent des efforts tout aussi intenses sur le terrain pour coordonner la collecte des données, vérifier les données recueillies et assurer la participation continue des communautés (par ex. au moyen de réunions communautaires, d'ateliers de sensibilisation, d'actions de soutien aux bénévoles et de la collecte de données supplémentaires).

D. Utilisation des données

Dans toutes les activités des membres du GTS, le degré de contrôle que les communautés qui participent aux processus de surveillance ont sur l'utilisation qui est faite des données varie. À tout le moins, les communautés formulent les demandes qu'elles adressent aux parties prenantes concernées à partir des constatations qui ressortent de l'analyse. Nous apportons des conseils et le soutien nécessaire à certaines activités de plaidoyer (par ex. organisation de réunions entre les membres des communautés et des responsables gouvernementaux, organisation de marches et de manifestations, identification d'avocat-e-s bénévoles et mobilisation des médias locaux). Dans certains cas, nous facilitons un processus où les communautés alliées décide de la manière d'utiliser les données pour faire valoir ces demandes et prendre l'initiative d'actions clés (Hakijamii et PPR). Dans d'autres cas, nous jouons un rôle prépondérant dans la réalisation des activités de plaidoyer, quoique partant des points de vue des communautés.

Dans le cas d'APWLD, par exemple, des femmes RAMUP armées des données factuelles issues de la recherche ont mené une action collective pour « protester, marcher, pétitionner, réclamer des espaces de pouvoir, influencer les détenteurs du pouvoir, combattre le patriarcat à la maison et en politique, organiser des lieux de travail, créer des groupes et réseaux communautaires de soutien, sensibiliser, dresser des barrages, se réunir avec les autorités, veiller à ce que les politiciens et politiciennes tiennent leurs engagements au moyen des mécanismes de responsabilisation des Nations Unies. »

Influencer les processus de budgétisation et de planification

Hakijamii favorise la participation utile des mouvements sociaux aux processus du gouvernement kenyan, dont ceux de budgétisation et de planification. D'après la législation du Kenya, le processus de budgétisation est ouvert à la participation des communautés, par exemple, par la présentation de propositions de budget et de projet. Le rôle de Hakijamii est de faire en sorte que les prévisions budgétaires et les plans annuels de développement soit faciles à comprendre, et donc à surveiller, par les communautés. De concert avec les communautés alliées, Hakijamii élabore des outils de surveillance et apporte un soutien technique à la surveillance de la mise en œuvre des plans de développement et budgets annuels favorables à la promotion des DESC. Les données recueillies tout au long du cycle de mise en œuvre sont ensuite analysées de façon participative, les communautés « ayant la primeur d'utiliser l'information pour exiger des changements sociaux » et remédier aux violations de leurs DESC. Par exemple, les données sont utilisées comme éléments de preuve dans la conduite de litiges, l'organisation de réunions de consultation avec des décideurs et des entités responsables, et pour la réalisation d'autres actions de plaidoyer, telles que l'élaboration de pétitions et de mémoires. Pour ce qui est de la participation aux processus

de budgétisation et de planification, les mouvements sociaux ont utilisé des informations tirées des Plans de développement intégré des comtés pour élaborer des projets et les présenter dans le cadre des processus de budgétisation et de planification.

E. Incidence de la surveillance communautaire sur les luttes en faveur des DESC

Voici certains des résultats à court terme ayant découlé des processus de surveillance communautaire dans nos différentes expériences :

→ **Prise de conscience, organisation et participation de la communauté**

Les processus de surveillance offrent l'occasion de mobiliser les membres de la communauté autour d'enjeux importants qui les touchent. En procédant à la collecte et à l'analyse des données, les membres de la communauté prennent conscience de leurs droits, prérogatives et processus décisionnels. Ils et elles se réunissent pour créer un sentiment d'identité commune et formuler des demandes individuelles et collectives. D'après nos expériences, un moyen efficace d'assurer la participation continue des communautés consiste à élaborer un calendrier des principales occasions de plaider, liées à des processus formels (par ex. le travail de Hakijamii concernant les processus de budgétisation participative) ou identifiées par les membres des communautés (par ex. PPR). Dans le cas des jeunes chercheuses intervenant dans la Recherche-action participative féministe d'APWLD, le processus a non seulement contribué à renforcer leur capacité à appliquer des théories et des techniques de recherche et de plaidoyer féministes, mais leur a aussi permis de « mieux se comprendre et de mieux comprendre leur activisme, leur politique et les liens et la solidarité qui les unissent aux femmes de la base dans leur communautés ».

→ **Obtention de données clés sur les DESC et éclaircissement de questions structurelles touchant les DESC**

Les données attestant de violations des DESC sur le plan individuel et collectif peuvent être un outil puissant pour le plaidoyer et la conduite de litiges. D'un certain point de vue, la documentation de violations individuelles peut servir aussi bien à demander justice pour les violations subies par des particuliers qu'à renforcer les revendications collectives (par ex. à l'aide de récits et de témoignages individuels saisissants). D'un point de vue plus général, le regroupement de cas individuels permet d'identifier des

lacunes systémiques et de mettre au jour des injustices structurelles qui sont habituellement difficiles à combattre, telles que des pratiques discriminatoires dans l'affectation de ressources publiques, la corruption endémique ou des lois et politiques défavorables. Par exemple, pour permettre aux résidents et résidentes des quartiers informels de Buenos Aires de signaler des problèmes dans leur zone, ACIJ a élaboré des cartes des quartiers, qui n'étaient pas accessibles au public jusqu'à ce moment-là. La cartographie des quartiers et des problèmes rencontrés par les résidents et résidentes a amené l'administration municipale à inclure certaines de ces zones dans le plan urbain officiel. Pour la première fois, la ville a officiellement reconnu qu'il était nécessaire que ces zones bénéficient de meilleurs services et s'est engagée à y affecter une partie de son budget.

→ **Ouverture d'espaces de contestation auprès des décideurs et visibilité accrue des points de vue des communautés**

L'organisation communautaire et la production de données sur des questions liées aux DESC (par ex. disponibilité de services de base, mise en œuvre de plans et projets locaux) peut ouvrir des espaces pour dialoguer avec les acteurs gouvernementaux compétents. Les initiatives faisant appel aux technologies et aux médias pour mettre les données à disposition du public (telles que celles menées par ACIJ, Nazdeek, Fundar et VV) sont particulièrement efficaces pour rendre visibles les points de vue des communautés sur des questions relatives aux DESC. La visibilité ouvre à son tour de nouveaux espaces de négociation et permet d'exercer une plus grande influence sur les processus décisionnels. Par exemple, les données recueillies par les bénévoles de Nazdeek ont amené l'administration du district d'Assam à accepter de tenir des Forums de règlement des griefs avec les bénévoles communautaires pour résoudre les problèmes qui se posent dans la prestation de services d'alimentation et de santé.

Compte tenu de l'incidence à long terme sur la jouissance des DESC par les communautés, d'après notre expérience, la surveillance communautaire peut entraîner de véritables changements dans l'équilibre des forces entre les titulaires de droits et les entités responsables.

→ **Capacité des communautés à plaider leur propre cause**

Des organisations à tous les niveaux soulignent que les processus de surveillance communautaire ont une incidence importante sur le développement des compétences, de la confiance et des connaissances nécessaires aux membres des communautés pour faire valoir leurs droits. Les membres des communautés qui participent aux actions de surveillance et de documentation renforcent leur sens du leadership et de l'organisation, qu'ils et elles mettent à profit en dehors des processus de surveillance, assurant ainsi la continuité des efforts de plaidoyer. Comme dans le cas d'APWLD, les processus de recherche participative peuvent renforcer l'action collective et la

construction de mouvements et faciliter l'expression des voix féministes qui sont généralement en marge des débats publics. Le groupe Tanggol Bayi établi à Manille a, par exemple, pu mobiliser la pression publique et réussi à amener l'administration municipale à suspendre la privatisation du marché de Sampaloc, où ses membres travaillent. La privatisation des marchés publics menace les moyens de subsistance des femmes en augmentant les coûts de location des stands de marché, gérés principalement par des femmes. Des femmes du marché de Sampaloc plaidaient aussi auprès des autorités municipales et nationales pour la réforme des politiques régissant les activités des vendeurs et vendeuses de rue à Manille.

→ Justice pour les particuliers

Dans plusieurs de nos dossiers, la documentation des violations et les efforts menés par la suite en matière de plaidoyer ou de litige ont contribué à faire progresser concrètement les DESC, améliorant l'accès aux droits et prérogatives pour les particuliers et les collectifs. Par exemple, de tous les cas documentés par les correspondant-e-s communautaires de Video Volunteers, environ un sur cinq a obtenu réparation, qu'il s'agisse de femmes à faible revenu ayant obtenu des services de santé reproductive et des prestations en espèces ou de communautés rurales s'étant assuré l'accès à l'eau, à l'électricité et à des services de santé.

→ Réalisations structurelles

Tel que mentionné plus haut, la surveillance communautaire a permis d'influencer les processus décisionnels de sorte qu'ils soient plus transparents et rendent mieux compte des priorités et des points de vue des communautés. Dans certains cas, une visibilité accrue et la formulation de demandes collectives se fondant sur des données solides a donné lieu à une augmentation des ressources affectées en faveur des groupes marginalisés. Par exemple, les campagnes communautaires de PPR ont réussi à amener les gouvernements de l'Écosse et de l'Irlande du Nord à investir quelque 4 millions GBP en vue d'améliorer les conditions de logement et de créer environ 100 logements sociaux pour les familles à faible revenu — en plus d'assurer l'accès à des logements existants dans plusieurs autres cas.

F. Défis et rôle potentiel de la surveillance communautaire au sein du Réseau DESC

Compte tenu que la surveillance communautaire est une démarche qui part de la base, un des grands défis auxquels plusieurs d'entre nous faisons face consiste à concilier les attentes, les échéanciers, les visions et les priorités des communautés et des organisations qui les appuient. Souvent influencées par les bailleurs de fonds, les organisations ont leurs propres priorités et exigences : « ... l'articulation et la coordination avec les communautés et les acteurs locaux pour le travail de surveillance, [qui] sont gérées selon des temporalités, des priorités, des visions et des discours différents, en comparaison avec les ONG. » (Fundar)

En ce sens, redéfinir la surveillance comme étant une pratique organisationnelle peut permettre aux communautés aussi bien qu'aux groupes d'activistes d'affiner leurs stratégies et d'atteindre leurs objectifs ; cela peut permettre de mieux faire comprendre le travail de surveillance, qui est trop souvent perçu comme un exercice de « cases à cocher » pour répondre aux exigences des bailleurs de fonds. Une bonne redéfinition exigerait de mettre l'accent sur le renforcement des capacités des communautés et des activistes locaux pour ce qui est de documenter l'impact de leurs actions et les progrès accomplis vers la réalisation de leurs objectifs.

Deuxièmement, un autre défi important consiste à s'assurer qu'une participation réelle et constante des membres des communautés se poursuive dans le temps, même dans le cas des initiatives qui supposent un important degré de leadership communautaire. Les membres des communautés pourraient avoir de la difficulté à poursuivre leur participation en raison d'un manque de temps, des coûts liés aux activités de surveillance, de barrières linguistiques et sociales et de difficultés à lire et à écrire.

Troisièmement, le contexte de répression toujours plus forte représente une menace pour les activistes et les organisateurs et organisatrices communautaires. Comme la surveillance accroît la visibilité des communautés et des défenseur-e-s des droits humains, elle comporte aussi de plus en plus de risques pour les personnes qui documentent les violations des droits ESC, les mettent au jour et visent à ce que les responsables répondent de leurs actes.

Finalement, nous reconnaissons que, pour que les processus communautaires atteignent leur plein potentiel — amenant des changements plus profonds et plus systémiques, contrant les

tendances mondiales qui ont une incidence sur les DESC —, il est nécessaire de relier et regrouper les efforts de documentation et de surveillance des différentes communautés de façon à mieux faire entendre les points de vue des membres des communautés et influencer les processus décisionnels plus larges. Assurer la pleine concrétisation de ces liens est un défi constant.

Cependant, en guise de premier pas dans cette direction, des membres de mouvements sociaux du Réseau DESC ont élaboré une Charte commune pour la lutte collective, qui décrit les conditions mondiales communes touchant les communautés. La Charte a été affirmée par l'ensemble des membres du Réseau en novembre 2016, jetant les bases des actions collectives du Réseau DESC, de sorte que celles-ci soient fondées sur le vécu et la résistance des communautés concernées. En ce sens, la surveillance communautaire et le travail visant à relier et amplifier les histoires, la résistance et les visions des communautés apparaissent essentielles à la réalisation de notre mission, qui est de « bâtir un mouvement mondial visant à faire des droits humains et de la justice sociale une réalité pour tous et toutes ».

Études de cas

APWLD – Recherche-action participative féministe sur la justice du développement pour le changement : « Amplifying Voices, Strengthening Feminist Movements for Development Justice »

ACIJ - Caminos de la Villa

Fundar – Surveillance des processus de consultation des projets de développement en appui aux communautés autochtones

Hakijami - Participation des mouvements sociaux aux processus budgétaires et à la prise de décisions locale

Nazdeek - End MM Now: SMS for Justice

PPR – Surveillance communautaire du droit au logement, du droit au travail et à la sécurité sociale, du droit à la santé et du droit à l'éducation

VV - Surveys for Action & India Unheard

escr-net.org/fr/surveillance



photo : APWLD